

Projet Métamorphose:**Le stade d'athlétisme est proposé au nord de la ville**

La Municipalité propose une nouvelle répartition des équipements sportifs entre le nord et le sud de la ville, dans une volonté de concertation et après avoir pris en compte les résultats des études demandées par le Conseil communal et l'aboutissement de l'initiative communale sur le projet. Le stade d'athlétisme serait aménagé sur un terrain de la Tuilière, à proximité d'une grande salle multisports. L'écoquartier prévu entre la Pontaise et la Blécherette gagnerait en superficie, permettant ainsi, avec la construction d'un tram, de vitaliser tout le territoire des Plaines-du-Loup. Le stade de football, la piscine olympique, le boulodrome, les logements et les commerces seraient maintenus aux Prés-de-Vidy. La proposition municipale sera débattue au Conseil communal d'ici fin avril 2009 et, en cas d'acceptation, soumise à votation populaire dans les six mois. Soutenue par les représentants des associations sportives, elle répond partiellement au comité d'initiative qui milite pour l'installation de deux stades au nord.

Avec ses 130'000 habitants, la capitale du Canton de Vaud est au cœur de l'agglomération Lausanne-Morges en plein développement, dans les domaines économiques, urbanistiques ou encore en matière de transports publics et de mobilité. Le projet Métamorphose manifeste la volonté des autorités lausannoises d'accompagner le développement urbain de Lausanne: la région, promise à un fort développement démographique, pourrait en effet accueillir, d'ici 20 ans, des dizaines de milliers de nouveaux habitants et de nouveaux emplois. Adoptés en novembre 2007 par le Conseil communal, les quatre axes d'intervention du projet permettront de moderniser et densifier la ville: rénovation nécessaire des équipements sportifs de la capitale olympique, au nord et au sud, création d'un écoquartier, renforcement du réseau de transports publics après la mise en service du métro m2, participation de la population à la planification du projet.

La Municipalité a pris acte en août 2008 de l'aboutissement d'une initiative populaire communale sur Métamorphose. Après avoir pris en compte les résultats d'études demandées par le Conseil communal lors de l'adoption du préavis d'intention, analysé les différentes alternatives et tenté une conciliation avec le comité d'initiative, elle propose aujourd'hui au Conseil communal de répartir différemment les équipements sportifs. Le stade principal d'athlétisme serait aménagé au nord de la ville, sur un terrain de la Tuilière. Pour le football de compétition, la Municipalité propose, associée aux associations du milieu du football, de maintenir l'emplacement des installations aux Prés-de-Vidy, sur le terrain situé le long de l'autoroute.

Plusieurs territoires sont ainsi concernés: à la Tuilière, où sont projetés le stade d'athlétisme, une grande salle multisports, des terrains de football et un P+R; aux Plaines-du-Loup, où s'érigeraient l'écoquartier (sur les terrains sportifs, y compris ceux des stades de la Pontaise, des Marronniers et de Bois-Gentil) et des activités sportives (centre sportif des Grandes Roches, tennis), permettant ainsi de vitaliser tout le territoire compris entre le carrefour de la Blécherette et les anciennes casernes; aux Prés-de-Vidy enfin, où verrait le jour, grâce à un partenariat public privé, un complexe sportif comprenant stade de football «à l'anglaise» (public proche du terrain), piscine olympique couverte, boulodrome, logements, bureaux, commerces et un P+R. Métamorphose repose aussi sur la réalisation d'un axe fort de transport public, en principe un tram (dont le financement figure dans le programme de financement de la Confédération), entre le centre-ville, les 2'000 logements de l'écoquartier et les équipements sportifs de la Blécherette.

Le Conseil communal se prononcera d'ici fin avril 2009 sur l'initiative populaire et les propositions de la Municipalité. Si l'organe délibérant n'approuve pas l'initiative, celle-ci sera soumise au vote populaire dans un délai de six mois. Quant au déroulement du projet, la Municipalité rappelle que certaines procédures ont été suspendues dans l'attente des déterminations à venir, et notamment l'appel d'offres pour le complexe des Prés-de-Vidy et le concours d'urbanisme pour l'écoquartier.

La Municipalité de Lausanne

Le préavis n° 2009/1 est disponible sur www.lausanne.ch/preavis

Présentation de la proposition de la Municipalité et des études en cours sur www.lausanne.ch/metamorphose

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00
- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 00
- Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00

Lausanne, le 14 janvier 2009



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch